CIC : Décisions du Conseil d'administration du 26 août 2020

Le Conseil d'administration s'est réuni le 26 août, à l'Espace culturel, quasiment au complet, en respectant les règles sanitaires. Il avait pour objet de faire le point depuis le mois de février et de préparer les actions à venir en tenant compte de la Covid.

Les actions se sont arrêtées brutalement mi-mars et doivent reprendre à partir de la mi-septembre :

- Mercredi 23 septembre avec la 1ère conférence qui se tiendra dans la Grande salle de l'Espace culturel afin de ménager les distances barrières,
- Mercredi 7 octobre pour l'Assemblée générale,
- Mercredi 14 octobre avec le 1er Cours d'art.

La totalité des administrateurs consultés, s'était exprimée, pour des raisons sanitaires, contre la tenue d'un stand au Forum des associations du 13 septembre.

Le programme des conférences pour l'année scolaire 2020-2021 a été validé en intégrant certaines conférences non-réalisées à la fin d'année.

Le Cours d'histoire de l'Art reprendra le mercredi 14 octobre à 10h à l'Espace avec une nouvelle professeur, Mme Sophie Bentin, docteur en histoire. Le programme de l'année : « Histoire de la beauté » des grecques au 21ième siècle.

Le voyage de cinq jours à « Madrid, Escurial et Tolède » organisé par le Cic fin septembre a été annulé. L'intégralité des acomptes versés ont été remboursés. Annie Blazy propose qu'au début 2021 soient étudiées les possibilités de relance de voyage et de sortie d'une journée.

Compte-tenu de l'évolution de la crise de la Covid, la collation après l'assemblée générale est supprimée ainsi que le repas de fin d'année en décembre prochain. Toutes ces décisions seront mises en œuvre sous réserve de directives sanitaires contraires.

Mi-septembre sera diffusée la « Lettre du CIC » de rentrée.

Le Bureau

20dh128